

La corruption dans les services administratifs en Afrique : Ampleur et corrélats

Ada Nayihouba et Quentin Wodon¹

Février 2022

Résumé : Le numéro de la revue *Educatio* dans lequel cet article est publié porte sur la mutation des institutions et la crise de l'autorité. La crise de l'autorité est due à de nombreux facteurs qui peuvent être différents selon les pays, voir les communautés locales, mais l'un de ces facteurs est l'abus de pouvoir par les autorités. En particulier dans les pays à revenus bas et intermédiaires, l'une des formes de cet abus de pouvoir est la « petite » corruption dans la prestation de services, que ce soit dans les écoles, les centres de santé, les services administratifs, ou d'autres institutions. Cet article fait partie d'une série visant à mesurer de façon standardisée l'ampleur de la corruption dans la prestation de différents services en Afrique sur base de données collectées par l'Afrobaromètre. Pour les services administratifs, l'analyse suggère que près d'un répondant sur deux a rencontré des problèmes pour obtenir ce type de services, et plus d'un sur quatre a dû payer des pots-de-vin ou rendre d'autres faveurs aux prestataires de services. Cette proportion ne semble pas avoir diminué de façon significative au cours de la dernière décennie. Une analyse de régression suggère que différentes caractéristiques des ménages sont associées à la probabilité d'avoir des difficultés à obtenir les services dont ils ont besoin et la probabilité d'être victime de la corruption.

Introduction

Être en mesure d'obtenir des documents d'identité ou un permis de l'État n'est pas seulement un droit fondamental en cas d'éligibilité, mais aussi une nécessité. Prenons le cas de l'enregistrement des naissances. L'enregistrement universel des naissances est l'un des objectifs du développement durable, mais dans de nombreux pays, la proportion des enfants de moins de cinq ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité civile reste faible². L'enregistrement et d'autres formes d'identification sont importants pour de multiples raisons³, dont de meilleures performances en matière de santé⁴. L'enregistrement des naissances est nécessaire dans de nombreux pays pour accéder aux services publics, qu'il s'agisse de la santé,

¹ Les auteurs sont respectivement Consultant et Lead Economist à la Banque mondiale. Le second auteur est aussi dans le cadre de son volontariat Distinguished Research Affiliate avec Loyola University New Orleans et responsable pro bono du projet [Global Catholic Education](#). Cet article est basé en partie sur une étude réalisée à la Banque mondiale, cependant l'analyse et les opinions exprimées n'engagent que les auteurs de l'article et non pas la Banque mondiale, ses directeurs exécutif ou les pays qu'ils représentent.

² Ce paragraphe est basé sur l'introduction d'un article par Onagoruwa et Wodon (2021).

³ Dahan et Gelb (2015).

⁴ Phillips et al. (2015).

de l'éducation ou de la protection sociale⁵. Les inégalités dans l'enregistrement des naissances restent cependant élevées⁶. S'assurer que les enfants soient inscrits au registre civil dès leur naissance fait partie des interventions reconnues comme essentielles durant la petite enfance⁷. Cela peut aussi aider durant l'adolescence à éviter le mariage d'enfants (se marier avant l'âge de 18 ans) si une preuve de l'âge est requise au moment du mariage⁸. Des papiers d'identité sont aussi nécessaires pour exercer de multiples droits civils et politiques, y compris le droit de vote. Des taux élevés de « petite » corruption (*petty corruption* en anglais) contribuent à la faible performance des institutions devant procurer des papiers d'identité ou d'autres documents et permis en Afrique.

Dans le cadre d'un numéro de la revue *Educatio* sur la mutation des institutions et la crise de l'autorité, cet article fait partie d'un dossier mesurant l'ampleur de la corruption dans la prestation de services de base en Afrique. Le contexte et l'approche méthodologique sont communs aux différents services, mais les résultats de l'analyse diffèrent en fonction du type de services considérés. Les secteurs ou types d'institutions considérés sont (1) les écoles, (2) les hôpitaux et centres de santé, et (3) les services administratifs (l'analyse pour la police et les services d'infrastructure de base n'est pas incluse dans le dossier mais est disponible auprès des auteurs). L'analyse est présentée dans différents articles pour le bénéfice des lecteurs ayant un intérêt particulier pour un secteur donné, de sorte qu'il ne soit pas nécessaire pour eux de lire l'analyse pour les autres secteurs. Le présent article présente les résultats pour les services administratifs visant l'obtention de documents.

Les moteurs de la corruption sont souvent complexes⁹, et définir la corruption et la mesurer n'est pas une tâche facile¹⁰. Il est cependant clair que dans les pays à bas ou moyen revenus, ainsi que dans les régimes autoritaires, la corruption sous différentes formes reste fort répandue¹¹. Comme exemple de corruption à grande échelle, une analyse récente suggère que 7,5 % de l'aide au développement pourrait être détournée vers des comptes en banques offshore¹². Les conséquences de la corruption sont importantes non seulement pour les individus et les ménages qui en sont les victimes, mais aussi pour la croissance économique¹³. Les pauvres sont souvent touchés de manière disproportionnée¹⁴. Il existe cependant des stratégies pour aider à réduire la corruption, y compris dans la prestation de services de base¹⁵.

Les relations entre les religions et la corruption peuvent être complexes. Certaines études suggèrent des taux de corruption plus élevés dans les pays avec des religions hiérarchisées, l'hypothèse étant que cela pourrait résulter d'une plus grande obéissance à l'autorité. Plus que l'appartenance religieuse, la religiosité peut affecter la corruption, certaines études suggérant

⁵ Apland et al. (2014).

⁶ Capa et Wardlaw (2013).

⁷ Denboba et al. (2014).

⁸ Hanmer et Elefante (2016).

⁹ Soreide (2014). Sur les normes sociales et la petite corruption dans la prestation de services, voir Baez-Camargo et al. (2020).

¹⁰ Voir Stahl et al. (2017) et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (2016).

¹¹ Banque mondiale (2017). Voir également Banque mondiale (2010) pour l'Afrique subsaharienne

¹² Andersen et al. (2020).

¹³ d'Agostino et al. (2016).

¹⁴ Voir Justesen et Bjornskov (2014), Peiffer et Rose (2018).

¹⁵ Voir par exemple Chêne (2019).

une corrélation positive entre religiosité et la corruption¹⁶. Mais ces diverses relations ne sont pas nécessairement validées par des analyses plus approfondies¹⁷. Il peut y avoir dans la population un degré plus élevé d'acceptation de la corruption si elle est à des fins religieuses plutôt qu'à des fins politiques ou personnelles¹⁸, et il est clair que la corruption est aussi présente sous différentes formes dans les organisations religieuses. Cependant, il est aussi clair que la plupart des religions en principe ne tolèrent pas la corruption et que les chefs religieux peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la corruption¹⁹.

En Afrique, les préoccupations par rapport à la corruption et plus généralement la mauvaise qualité de la gouvernance ne sont pas nouvelles. Dans un rapport influent publié en 2000 et intitulé *Can Africa Claim the 21st Century*, la Banque mondiale suggérait déjà quatre principaux domaines d'action pour améliorer les perspectives de développement en Afrique subsaharienne : (1) améliorer la gouvernance (ce qui inclut une réduction de la corruption) et résoudre les conflits ; (2) investir dans le capital humain de la population ; (3) accroître la compétitivité et diversifier les économies ; et (4) réduire la dépendance à l'égard de l'aide et la dette. Pour ce qui est de la gouvernance, peu de progrès ont été accomplis au cours des deux dernières décennies selon les indicateurs de suivi utilisés par la Banque mondiale²⁰.

Dans la prestation de services, la corruption peut se manifester à plusieurs niveaux. Au niveau politique national, il peut être plus facile pour les fonctionnaires ou autres employés de bénéficier de la corruption à grande échelle par le biais de projets d'infrastructure que dans la fourniture de services locaux à la population. La corruption à grande échelle peut cependant affecter la population via des allocations inférieures à l'optimum pour les secteurs sociaux, ou via le financement de projets ayant un coût trop élevé ou une utilité limitée. Au sein des ministères et au niveau des districts ou provinces, la corruption peut se manifester par le biais de contrats biaisés, mais elle peut aussi prendre la forme d'une « fuite » dans l'allocation des fonds qui n'arrivent pas à leurs bénéficiaires. Au sein d'établissements tels que les écoles ou les centres de santé, la corruption peut également se produire par le biais de fuites de fonds pour, par exemple, des manuels scolaires ou des produits pharmaceutiques, mais elle peut également se produire par le biais de demandes par les prestataires de services de pots-de-vin, de cadeaux ou de faveurs aux utilisateurs de services comme condition pour accéder à ces services. La corruption à ce niveau est traditionnellement définie comme un abus de pouvoir confié par des agents publics pour leur gain personnel dans leurs interactions avec les citoyens, mais elle peut aussi s'observer dans des écoles, centres de santé, ou autres services du secteur privé.

La corruption dans la prestation de services peut avoir des effets négatifs importants sur la population, et en particulier sur les pauvres qui ont déjà des difficultés à se procurer les services de base. Dans le cas des services administratifs, elle peut conduire les parents à ne pas pouvoir facilement inscrire leurs enfants à l'école faute de papiers d'identité (lorsque ces papiers sont

¹⁶ Gokcekus and Ekici (2020).

¹⁷ Ko et Moon (2014).

¹⁸ Voir Hofmann et Pattel (2021) pour le Nigeria.

¹⁹ G20 Interfaith Forum (2019). Voir aussi Marshall (2013).

²⁰ Six indicateurs de suivi pour la gouvernance sont utilisés par la Banque mondiale : (i) Voix and responsabilité; (ii) Stabilité politique et absence de violence ; (iii) efficacité du gouvernement ; (iv) Qualité des lois ; (v) Etat de droit ; et (vi) Lutte contre la corruption. Sur le premier de ces indicateurs s'est amélioré sensiblement de 2000 à 2019.

requis pour l'inscription), voire les membres de la famille à ne pas pouvoir se faire soigner en cas de besoin pour la même raison. Elle peut fausser les comportements, par exemple lorsque le manque de papier d'identités ne permet pas d'avoir un accès au crédit auprès de banques ou autres institutions pour s'engager dans une activité génératrice de revenus. De plus, la corruption sape la confiance qui devrait exister entre les individus et les institutions de l'État. D'autres formes de corruption sont également répandues. Par exemple, l'absentéisme injustifié du personnel des services administratifs pourrait être considéré comme une forme de corruption. Les plus pauvres sont souvent affectés de manière disproportionnée.

Dans ce contexte, l'objectif de cet article est d'estimer la prévalence de la corruption dans les services administratifs en Afrique sur base des enquêtes de l'Afrobaromètre qui sont disponibles pour la majorité des pays du continent. Les résultats démontrent que la corruption est fort répandue, avec peu d'amélioration au cours du temps. La structure de l'article est la suivante. La prochaine section présente les sources de données. Les deux sections suivantes présentent l'analyse pour (i) les difficultés rencontrées par les utilisateurs pour obtenir les documents dont ils ont besoin et (ii) la prévalence de la corruption dans ces services. Une conclusion suit.

Sources de données

Quelle est la prévalence de la « petite » corruption en Afrique ? Comment les sous-régions se comparent-elles en termes de prévalence de la petite corruption et d'ampleur des difficultés rencontrées par les individus pour obtenir les services dont ils ont besoin ? Quelles personnes ont tendance à être les plus susceptibles de verser des pots-de-vin, d'offrir des cadeaux ou de faire des faveurs ? L'objectif de cet article est de répondre à ces questions pour les services d'éducation sur base des données de l'Afrobaromètre. Ces données ont déjà été analysées²¹, mais nous en fournissons une analyse plus détaillée pour la corruption dans les services administratifs, dont les tendances dans le temps des taux de corruption.

La dernière vague des enquêtes de l'Afrobaromètre couvre la période de 2019 à 2021. Les résultats préliminaires de l'analyse²² suggèrent une augmentation de la corruption dans de nombreux pays. En moyenne, six répondants sur dix pensent que la corruption dans leur pays a augmenté au cours de la dernière année et près des deux tiers pensent que les efforts de leur gouvernement pour contrôler la corruption sont inadéquats. Un quart des répondants estiment que leur pays souffre d'une corruption institutionnelle étendue. Pour l'obtention de services, la part des répondants ayant payé un pot-de-vin ou rendu une autre faveur est particulièrement élevée pour la police, suivie par l'obtention de documents officiels, les soins médicaux et les services scolaires. Les taux de corruption sont en hausse par rapport aux enquêtes précédentes. Séparément, les dernières données de Transparency International pour l'index de la perception de la corruption suggèrent un manque de progrès en Afrique. La perception, qu'elle soit perçue ou vécue, peut affecter la confiance de la population dans les institutions et sa satisfaction avec la démocratie. Cette satisfaction est aussi en baisse selon les données de l'Afrobaromètre.

²¹ Afrobaromètre et Transparency International (2015, 2019).

²² Keulder et Mattes (2021).

Les bases de données des enquêtes de l'Afrobaromètre pour 2019-2021 ne sont pas encore disponibles. Les dernières données accessibles sur le site Web de l'Afrobaromètre concernent la période 2016-2018. Elles couvrent 35 pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord, mais des données pour d'autres pays sont incluses dans les données des années précédentes. L'analyse dans cet article est basée sur les vagues 5, 6 et 7 de l'enquête de l'Afrobaromètre. La vague 5 a été mise en œuvre entre 2011 et 2013 selon les pays. La vague 6 a eu lieu entre 2014 et 2015. La vague 7 fait référence aux données collectées entre 2016 et 2018. Nous utilisons ces trois vagues de données pour évaluer la robustesse des résultats dans le temps et leur évolution. L'univers d'échantillonnage de l'enquête est composé de citoyens âgés de 18 ans et plus. La plupart des répondants ont des enfants en âge de scolarité. La taille des échantillons est généralement de 1 200 ou 2 400 individus par pays. Avec un échantillon de 1 200 observations, la marge d'erreur est de +/- 2,8 % avec un niveau de confiance de 95 %. Le plan d'échantillonnage est probabiliste aréolaire en grappes, stratifié et à plusieurs degrés.

Pour la vague 7, les données sont disponibles pour 34 pays : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, eSwatini (anciennement Swaziland), Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. D'autres pays sont couverts lors des vagues précédentes. Selon la vague de d'enquêtes, les pays inclus représentent plus ou moins des trois quarts de la population du continent.

Des statistiques sont fournies dans cet article pour l'ensemble du continent et pour cinq régions. Les cinq régions et la liste des pays par région pour la vague 7 sont les suivantes : (1) Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léon et Togo); (2) Afrique centrale (Cameroun, Gabon et São Tomé et Príncipe) ; (3) Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Tanzanie et Ouganda) ; (4) Afrique australe (Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.); et (5) Afrique du Nord (le Maroc, le Soudan et la Tunisie, en notant que l'Algérie et l'Égypte sont incluses dans la vague 6, mais pas dans la vague 7). La représentativité des pays inclus dans les données n'est donc pas la même pour les cinq régions, et lorsque les statistiques sont fournies par région, dans certains cas, elles peuvent ne pas couvrir exactement le même ensemble de pays au fil du temps.

Dans les enquêtes de l'Afrobaromètre pour 2016-18 et 2014-15, il est d'abord demandé aux répondants s'ils ont été en contact avec l'administration pour l'obtention de documents d'identité ou autres permis et s'ils ont eu des difficultés à obtenir les services dont ils avaient besoin. La question exacte est : *«Au cours des 12 derniers mois, avez-vous essayé d'obtenir un document d'identité comme un certificat de naissance, un permis de conduire, un passeport ou une carte d'électeur, ou un permis, auprès du gouvernement ? [Si oui] Dans quelle mesure a-t-il été facile ou difficile d'obtenir le document dont vous aviez besoin ?* » Les réponses sont codifiées en huit catégories : très facile, facile, difficile, très difficile, pas de contact, ne sait pas, a refusé de répondre (uniquement dans la période 2016-18) et données manquantes. Dans le sondage 2011-2013, la question posée est légèrement différente, comme suit : *« D'après votre expérience, dans quelle mesure est-il facile ou difficile d'obtenir les services suivants du gouvernement ? Ou n'essayez-vous jamais d'obtenir ces services du gouvernement? Une pièce d'identité, comme un certificat de naissance, un permis de conduire, un passeport ou une carte d'électeur. »* Malgré

quelques différences dans les questions, on s'attend à une forte corrélation dans les réponses entre enquêtes.

Outre la question de savoir si les répondants ont rencontré des difficultés pour obtenir des papiers d'identité ou autres documents ou permis, il leur est demandé s'ils ont payé des pots-de-vin ou offert d'autres faveurs pour obtenir ces services. Dans les questionnaires de 2016-18 et 2014-15, pour les répondants ayant versé des pots-de-vin ou rendu d'autres faveurs, la question suivante est la suivante : « *Et combien de fois, si c'est le cas, avez-vous dû verser un pot-de-vin, offrir un cadeau ou rendre service à un enseignant ou à un responsable de l'école pour obtenir les services dont vous aviez besoin de la part des écoles ?* » Les réponses sont codifiées selon huit modalités différentes : jamais, une ou deux fois, quelques fois, souvent, pas de contact, ne sait pas, refuse de répondre et manque. Dans les enquêtes pour 2011-2013, l'accent est à nouveau mis sur les écoles primaires uniquement, avec la question suivante : « *Au cours de l'année écoulée, combien de fois, si jamais, avez-vous dû verser un pot-de-vin, offrir un cadeau ou rendre service à fonctionnaires du gouvernement afin d'obtenir une place dans une école primaire pour un enfant ?* » Malgré des différences dans les questions, on s'attend encore une fois à une certaine convergence d'une année à l'autre dans les réponses.

Difficultés pour l'obtention des services

Le tableau 1 indique la proportion de répondants rencontrant divers niveaux de difficulté pour obtenir des papiers d'identité ou autres documents pour le continent dans son ensemble et par région (outre le problème de la corruption, de nombreux autres facteurs peuvent amener des ménages à avoir des difficultés à obtenir des services, dont leur coût ou leur éloignement géographique). Les données au niveau des pays sont disponibles auprès des auteurs. Les trois dernières vagues de l'Afrobaromètre sont utilisées pour les estimations. En principe, on ne s'attend pas à des différences majeures dans les résultats entre les différentes séries de données à moins que des initiatives majeures n'aient été mises en œuvre dans des pays spécifiques pour traiter les problèmes, mais certaines différences d'une année à l'autre peuvent résulter du fait que toutes les statistiques ont des écart-types. Le graphique 1 avec trois panneaux fournit une visualisation des tendances au fil du temps en montrant comment les estimations varient entre paires d'années. Le premier nuage de points compare les données des deux premières années (2011-13 et 2014-15). Le deuxième nuage compare les estimations des deux dernières années (2014-15 et 2016-18). Le troisième nuage compare la première et la troisième année de données, et donc couvre quasi une décennie. Dans les trois cas, il existe une corrélation positive entre les estimations, mais il y a des changements pour certains pays²³.

Dans le tableau 1, la dernière colonne représente la part de l'échantillon déclarant des difficultés à obtenir des services. Ceci est calculé en additionnant les catégories de répondants déclarant qu'il était difficile ou très difficile d'obtenir des services et en divisant ces deux catégories par la somme des quatre catégories allant de très facile à très difficile. Dans les trois

²³ Pour l'ensemble des pays, il existe comme prévu de fortes corrélations entre les résultats des différentes vagues de l'enquête. Mais au niveau des pays, les estimations peuvent changer d'une année à l'autre. Cela suggère qu'il faut être prudent dans l'utilisation des données d'une seule vague pour évaluer l'ampleur de la corruption. Une image plus fiable est susceptible d'émerger avec l'utilisation de plusieurs vagues de données et de l'exploration de facteurs spécifiques aux pays qui peuvent contribuer à des changements dans les estimations au fil du temps.

séries de données, environ un répondant sur deux (54,1 % en 2011-2013, 47,7 % en 2014-2015 et 48,4 % en 2016-2018) déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir les documents nécessaires auprès des services administratifs. Il s'agit d'une proportion élevée. Il est à noter que dans l'enquête 2011-13, la modalité « aucun contact » était codifiée comme « jamais essayé ». Outre les différences dans les questions mentionnées précédemment, et les différences d'échantillon avec quelques pays participant à une vague mais pas à une autre, cela peut entraîner une divergence dans les estimations des proportions de répondants déclarant des difficultés entre les différentes années. Les taux de difficultés pour obtenir les services administratifs sont les plus élevés en Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest pour 2011-13, et en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale pour les deux autres vagues.

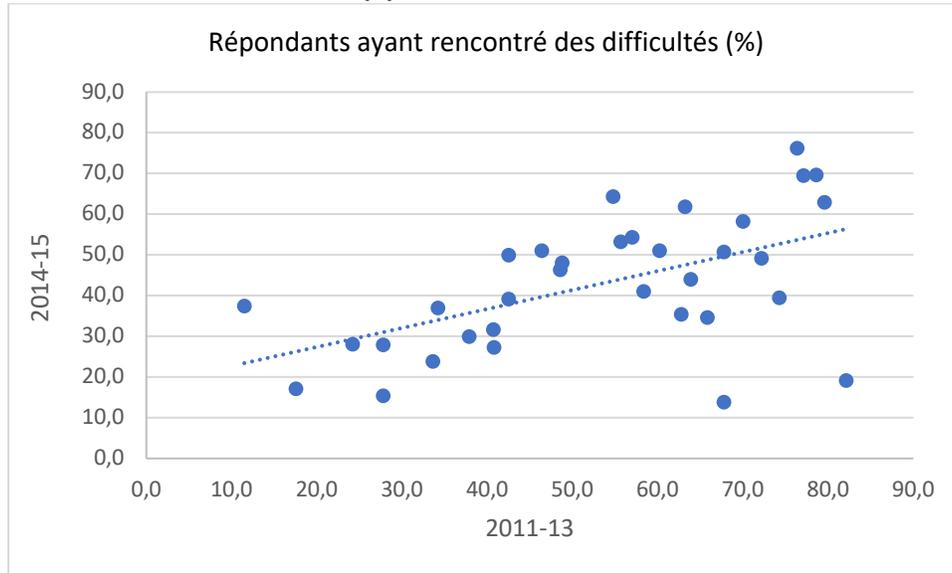
Tableau 1 : Niveaux de difficulté pour l'obtention de documents d'identité ou permis (%)

Sous-région	Données manquantes	Très facile	Facile	Difficile	Très difficile	N'a pas essayé	Ne sais pas	Total	Part (*)
2011-13									
Afrique de l'Ouest	0,1	5,7	25,7	35,1	25,4	6,5	1,5	100,0	65,8
Afrique de l'Est	0,0	7,4	19,1	33,6	31,1	7,3	1,6	100,0	71,0
Afrique australe	0,0	13,8	43,1	25,0	14,8	2,7	0,6	100,0	41,1
Afrique du Nord	0,0	22,9	35,4	24,3	13,3	3,0	1,0	100,0	39,2
Afrique centrale	0,0	10,4	44,7	32,8	8,0	2,1	2,0	100,0	42,5
Total	0,0	10,9	32,2	30,1	20,7	4,8	1,2	100,0	54,1
2014-15									
Afrique de l'Ouest	0,0	8,2	17,4	19,7	7,6	46,6	0,4	100,0	51,5
Afrique de l'Est	0,0	6,7	15,5	12,8	7,2	57,8	0,0	100,0	47,4
Afrique australe	0,0	14,8	18,4	10,3	6,2	50,1	0,2	100,0	33,2
Afrique du Nord	0,0	11,9	16,9	22,8	11,2	36,8	0,5	100,0	54,2
Afrique centrale	0,0	5,9	20,3	16,9	10,8	46,0	0,1	100,0	51,4
Total	0,0	9,8	17,2	16,7	7,9	48,2	0,3	100,0	47,7
2016-18									
Afrique de l'Ouest	0,0	4,2	8,6	8,8	7,5	70,9	0,0	100,0	56,3
Afrique de l'Est	0,0	4,5	11,0	8,8	5,8	69,8	0,0	100,0	48,5
Afrique australe	0,7	6,7	15,2	7,0	4,7	65,5	0,3	100,0	34,8
Afrique du Nord	0,0	6,3	15,9	11,9	5,8	60,1	0,1	100,0	44,4
Afrique centrale	0,0	4,2	11,5	11,3	12,6	60,2	0,3	100,0	60,4
Total	0,2	5,0	11,3	8,8	6,5	68,2	0,1	100,0	48,4

Source : Auteurs, sur la base des données de l'Afrobaromètre.

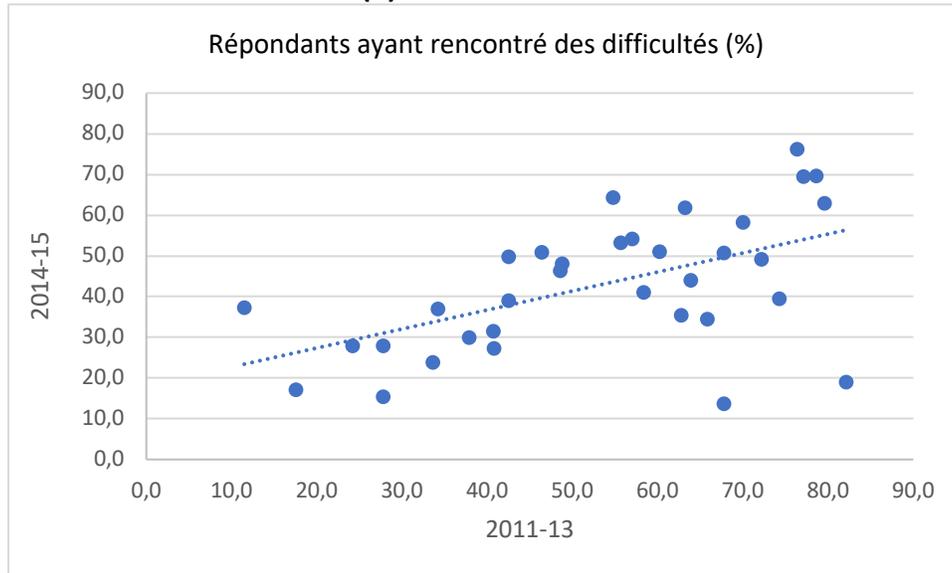
Remarque : Voir le texte pour la définition de la mesure « part ».

Figure 1 : Comparaisons entre années des estimations au niveau des pays pour la part des répondants ayant rencontré des difficultés
(a) 2011-13 et 2014-15



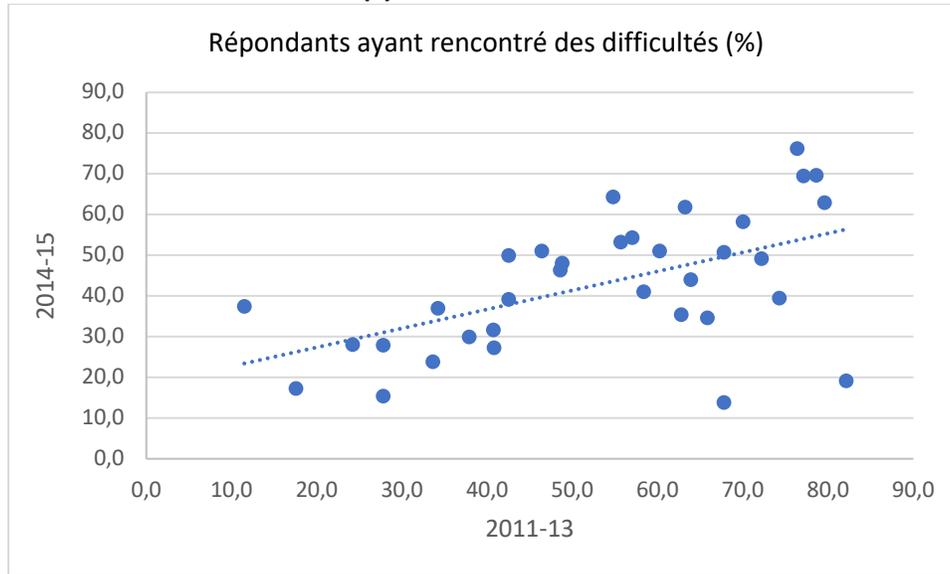
Source : Auteurs, sur la base des données de l'Afrobaromètre.

(b) 2014-15 et 2018-19



Source : Auteurs, sur la base des données de l'Afrobaromètre.

(c) 2011-13 et 2018-19



Source : Auteurs, sur la base des données de l’Afrobaromètre.

Prévalence de la corruption

Les statistiques sur la part des répondants déclarant avoir payé des pots-de-vin ou rendu d’autres faveurs pour obtenir les services dont ils avaient besoin sont fournies dans le tableau 2. Dans la première des trois vagues utilisées pour l’analyse, la modalité « aucun contact » était codifiée comme « pas au cours de l’année écoulée », ce qui pourrait à nouveau entraîner une certaine divergence dans les estimations des parts de répondants considérés comme ayant payé des pots-de-vin ou rendu d’autres faveurs entre les années. La dernière colonne du tableau représente de nouveau la part de l’échantillon déclarant payer des pots-de-vin ou rendu d’autres faveurs. Cette part est obtenue en additionnant les catégories de répondants déclarant avoir versé des pots-de-vin ou rendu d’autres faveurs une fois, deux fois, et quelques fois ou souvent, et en divisant ces trois catégories par la somme des quatre catégories allant de jamais à souvent. Pour le continent, comme ce fut le cas pour la question sur les difficultés à obtenir des services, les estimations de la part des répondants payant des pots-de-vin ou d’autres faveurs sont du même ordre de grandeur dans le temps, à 26,4 % en 2011-13, 26,5 % en 2014-15 et 25,6 % en 2016-18.

Il existe de nouveau des différences substantielles aux niveaux régional et national. Au niveau régional, la part des personnes interrogées déclarant verser des pots-de-vin ou rendre d’autres faveurs est particulièrement élevée en Afrique centrale. Au niveau des pays, le graphique 2 affiche les parts de répondants déclarant payer des pots-de-vin ou rendre d’autres faveurs par paires d’années, comme cela a été fait pour les difficultés rencontrées. Les lignes de tendance suggèrent à nouveau et comme on pouvait s’y attendre une corrélation positive au fil du temps dans les estimations au niveau des pays, mais il y a des changements selon les pays.

Tableau 2 : Part des répondants payant des pots-de-vin ou autres faveurs pour les services administratifs (%)

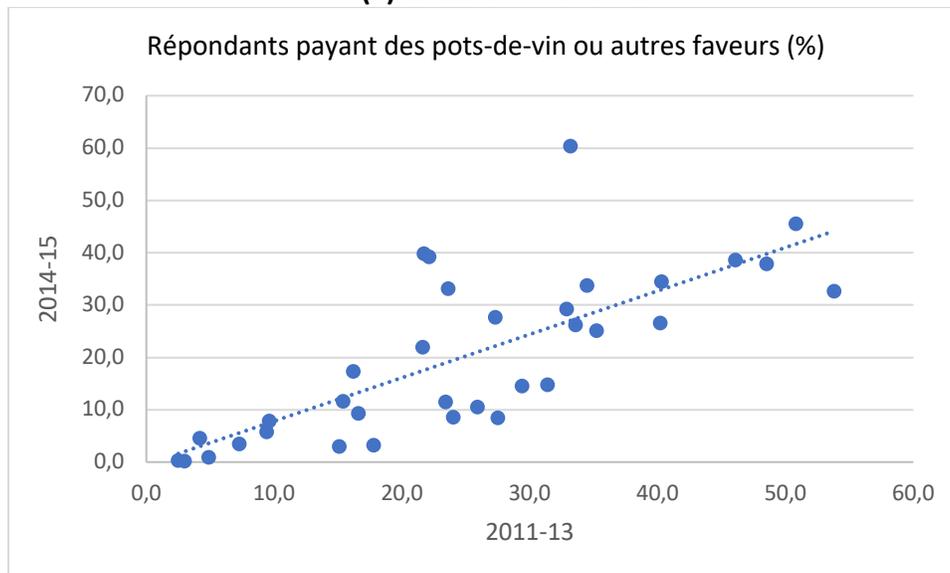
Sous-région	Données manquantes	Jamais	Une ou deux fois	Plusieurs fois	Souvent	Pas cette année	Ne sais pas	Pas de réponse	Total	Part (*)
2011-13										
Afrique de l'Ouest	0,0	33,7	7,7	4,5	4,4	48,8	0,8	0,0	100,0	33,0
Afrique de l'Est	0,0	42,6	14,7	7,0	4,2	30,9	0,5	0,0	100,0	37,8
Afrique australe	0,0	52,7	7,7	2,5	1,8	34,9	0,3	0,0	100,0	18,5
Afrique du Nord	0,0	61,7	8,8	2,8	3,0	23,1	0,7	0,0	100,0	19,1
Afrique centrale	0,0	37,9	13,3	7,4	4,9	35,9	0,5	0,0	100,0	40,3
Total	0,0	44,7	8,7	3,9	3,3	38,6	0,6	0,0	100,0	26,4
2014-15										
Afrique de l'Ouest	1,2	35,1	7,9	5,7	2,4	46,6	1,1	0,0	100,0	31,3
Afrique de l'Est	0,3	31,7	8,1	1,6	0,4	57,8	0,0	0,0	100,0	24,2
Afrique australe	2,0	41,5	3,5	1,6	1,0	50,1	0,4	0,0	100,0	12,9
Afrique du Nord	0,0	42,7	11,5	6,2	2,1	36,8	0,8	0,0	100,0	31,5
Afrique centrale	2,2	34,4	9,9	5,0	2,4	46,0	0,1	0,0	100,0	33,5
Total	1,0	36,9	7,7	4,0	1,6	48,2	0,7	0,0	100,0	26,5
2016-18										
Afrique de l'Ouest	0,0	20,2	5,1	2,5	1,1	70,9	0,1	-	100,0	30,2
Afrique de l'Est	0,0	21,5	5,3	2,0	1,3	69,8	0,1	-	100,0	28,7
Afrique australe	0,6	28,0	3,2	1,8	0,7	65,5	0,3	-	100,0	16,8
Afrique du Nord	0,0	32,4	4,1	2,2	1,1	60,1	0,0	-	100,0	18,6
Afrique centrale	0,0	26,3	7,0	4,5	1,8	60,2	0,1	-	100,0	33,7
Total	0,2	23,4	4,7	2,3	1,1	68,2	0,1	-	100,0	25,6

Source : Auteurs, sur la base des données de l'Afrobaromètre.

Remarque : Voir le texte pour la définition de la mesure « part ».

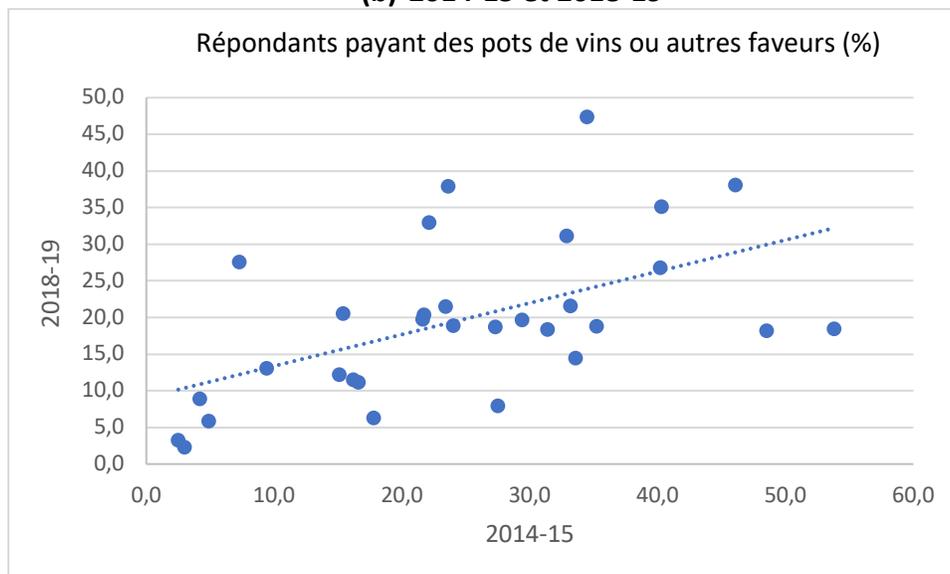
Figure 2 : Comparaisons entre années des estimations au niveau des pays pour la part des répondants payant des pots-de-vin ou autres faveurs

(a) 2011-13 et 2014-15



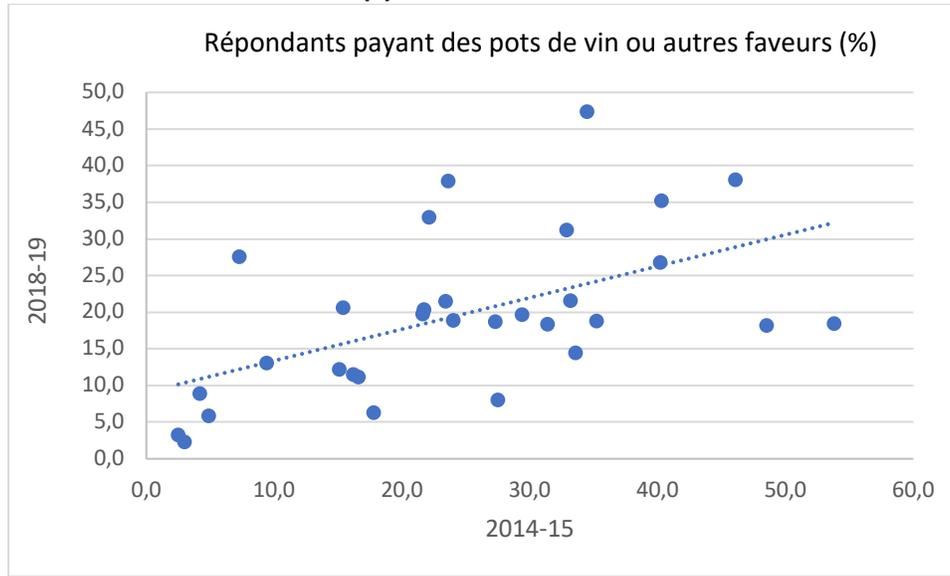
Source : Auteurs, sur la base des données de l’Afrobaromètre.

(b) 2014-15 et 2018-19



Source : Auteurs, sur la base des données de l’Afrobaromètre.

(c) 2011-13 et 2018-19



Source : Auteurs, sur la base des données de l’Afrobaromètre.

Il existe une relation claire entre les difficultés rencontrées pour obtenir des services et le paiement de pots-de-vin ou autres faveurs. Le tableau 3 fournit des statistiques sur la part des répondants payant des pots-de-vin en fonction du niveau de difficulté rencontré pour obtenir des services. La somme des taux par ligne ne totalise pas 100 %, car ici l'accent est mis sur la mesure des taux de petite corruption parmi chacune des différentes catégories de répondants par degré de difficulté à obtenir des services. La proportion de répondants payant des pots-de-vin ou rendant d’autres faveurs est beaucoup plus élevée parmi ceux déclarant des difficultés à obtenir des services, suggérant comme on pouvait s’y attendre que les pots-de-vin payés ou autres faveurs rendues visent au moins en partie à résoudre ces difficultés. En d’autres termes, certains fonctionnaires des services administratifs et d’octroi de documents créent probablement des difficultés pour bénéficier des pots-de-vin ou autres faveurs.

Tableau 3 : Part des répondants payant des pots-de-vin ou autres faveurs par niveau de difficulté à obtenir les services administratifs (%)

Sous-région	Données manquantes	Très facile	Facile	Difficile	Très difficile	N'a pas essayé	Ne sais pas	Total
2011-13								
Afrique de l'Ouest	0,0	26,1	27,0	31,8	42,5	21,4	25,0	33,0
Afrique de l'Est	0,0	28,6	35,8	40,2	42,1	14,4	5,6	37,8
Afrique australe	0,0	14,7	14,4	24,1	25,1	16,0	14,2	18,5
Afrique du Nord	0,0	10,4	16,8	27,4	30,0	6,5	32,8	19,1
Afrique centrale		34,0	38,0	44,5	52,9	0,0	18,3	40,3
Total	0,0	16,2	20,3	30,5	37,1	16,8	19,8	26,4
2014-15								
Afrique de l'Ouest	-	16,9	24,4	39,3	41,7	-	0,0	31,3
Afrique de l'Est	-	6,4	10,8	33,6	52,5	-	0,0	24,2
Afrique australe	-	2,9	5,5	25,9	36,6	-	0,0	12,9
Afrique du Nord	-	8,5	16,2	42,3	57,5	-	24,5	31,5
Afrique centrale	-	15,5	10,1	50,8	59,6	-		33,5
Total	-	9,3	16,0	37,6	47,0	-	8,4	26,5
2016-18								
Afrique de l'Ouest	0,0	18,3	17,9	41,1	38,4	-	3,4	30,2
Afrique de l'Est	-	8,2	11,1	40,6	60,1	-		28,7
Afrique australe	84,8	8,1	10,3	30,2	28,1	-	59,4	16,8
Afrique du Nord	-	5,5	13,0	25,0	34,9	-	0,0	18,6
Afrique centrale	-	26,2	21,1	41,2	41,8	-	0,0	33,7
Total	82,4	12,1	13,7	37,1	40,8	-	25,5	25,6

Source : Auteurs, sur la base des données de l'Afrobaromètre.

Il est aussi intéressant de voir qui verse des pots-de-vin selon le statut socio-économique des répondants. Les répondants sont classés à l'aide d'une analyse factorielle en cinq quintiles de richesse, du plus pauvre (quintile 1) au plus riche (quintile 5). Les quintiles sont spécifiques à chaque pays pour éviter que la plupart des répondants de certains pays ne se situent en bas ou en haut de l'échelle. En d'autres termes, nous comparons la richesse des répondants à celle des autres répondants du même pays. Aucune tendance claire et cohérente n'émerge pour les trois années de données, mais pour les deux dernières années, les répondants plus aisés sont davantage enclins à payer des pots-de-vin ou autres faveurs, peut-être parce qu'ils en ont les moyens. Dans la section qui suit, une analyse de régression est effectuée pour évaluer la corrélation à la marge entre diverses caractéristiques des répondants et la probabilité de rencontrer des difficultés et de payer des pots-de-vin ou autres faveurs.

Tableau 4 : Part des répondants ayant payé des pots-de-vin payés ou autres faveurs pour les services administratifs (%)

Sous-région	Données manquantes	Jamais	Une ou deux fois	Plusieurs fois	Souvent	Pas cette année	Ne sais pas	Pas de réponse	Total	Part (*)
2011-13										
Quintile 1 (plus pauvres)	0,0	40,8	6,2	2,4	1,9	48,1	0,6	0,1	100,0	20,3
Quintile 2	0,1	39,0	9,0	4,0	3,6	43,7	0,6	0,0	100,0	29,7
Quintile 3	0,0	41,3	9,3	5,0	4,1	39,7	0,6	0,0	100,0	30,8
Quintile 4	0,0	48,5	10,2	4,6	3,9	32,5	0,2	0,0	100,0	27,8
Quintile 5 (plus riches)	0,0	55,1	9,8	4,2	3,7	27,0	0,2	0,0	100,0	24,4
Total	0,0	45,0	8,8	3,9	3,4	38,4	0,4	0,0	100,0	26,3
2014-15										
Quintile 1 (plus pauvres)	0,6	32,9	4,1	1,5	0,6	60,1	0,2	0,0	100,0	15,1
Quintile 2	0,6	32,9	6,3	2,0	1,7	56,2	0,3	0,0	100,0	15,7
Quintile 3	0,8	36,1	7,5	4,6	1,8	48,6	0,6	0,0	100,0	19,9
Quintile 4	1,5	37,9	8,5	5,1	1,9	44,1	1,1	0,0	100,0	20,0
Quintile 5 (plus riches)	1,1	42,8	10,8	5,3	1,7	38,0	0,2	0,0	100,0	22,0
Total	1,0	36,9	7,7	4,0	1,6	48,3	0,5	0,0	100,0	19,0
2016-18										
Quintile 1 (plus pauvres)	0,0	19,4	2,8	1,3	0,6	75,8	0,1	-	100,0	19,7
Quintile 2	0,0	21,3	4,2	2,0	0,8	71,6	0,1	-	100,0	24,7
Quintile 3	0,0	21,3	4,1	2,3	1,0	71,2	0,0	-	100,0	25,9
Quintile 4	0,0	26,0	5,3	2,7	1,6	64,3	0,1	-	100,0	27,0
Quintile 5 (plus riches)	0,1	30,6	7,6	3,1	1,5	57,0	0,1	-	100,0	28,4
Total	0,0	23,6	4,7	2,3	1,1	68,2	0,1	-	100,0	25,6

Source : Auteurs, sur la base des données de l'Afrobaromètre.

Remarque : Voir le texte pour la définition de la mesure « part ».

Analyse de régression

Pour évaluer la relation entre les caractéristiques des répondants et la probabilité de rencontrer des difficultés dans la prestation de services et le paiement de pots-de-vin ou autres faveurs, une analyse de régression est effectuée. L'analyse repose sur une spécification probit simple pour que les résultats soient plus facilement interprétables (les conclusions ne changent pas fondamentalement avec un modèle de probit ordonné). Les impacts potentiels marginaux à la moyenne de l'échantillon (dF/dX) sont présentés dans le tableau 5. Par exemple, dans la régression sur les difficultés rencontrées, un coefficient de 0,05 impliquerait que la caractéristique du répondant (par rapport à un répondant de la catégorie de référence avec laquelle les comparaisons sont faites) est associée à une augmentation de la probabilité de rencontrer des difficultés de cinq points de pourcentage, en maintenant constantes les autres caractéristiques du répondant. Ces estimations sont des corrélations qui n'impliquent pas nécessairement une causalité. Les associations mesurées ne sont pas nécessairement des impacts comme on pourrait les observer avec des analyses expérimentales sur base de placement aléatoire. Néanmoins, certaines des associations semblent assez robustes.

Quatre régressions sont estimées : La première considère les corrélats d'éprouver des difficultés à obtenir des services. La seconde considère les corrélats du paiement de pots-de-vin ou autres faveurs rendues, sans information parmi les variables explicatives indiquant si le répondant a rencontré des difficultés. La troisième régression considère les corrélats du paiement de pots-de-vin ou autres faveurs rendues en incluant dans les variables explicatives si le répondant a rencontré des difficultés. La dernière régression considère les corrélats du paiement de pots-de-vin ou autres faveurs rendues uniquement parmi les répondants qui ont déclaré éprouver des difficultés à obtenir des services. Sans entrer en détail dans une discussion de l'ensemble des résultats, plusieurs associations ressortent de l'analyse :

- Sexe : les effets sont statistiquement significatifs et les femmes sont moins susceptibles que les hommes de déclarer avoir rencontré des difficultés et elles sont également moins susceptibles de payer des pots-de-vin ou de rendre des faveurs.
- Âge des répondants : Les répondants plus jeunes ont tendance à être plus susceptibles de rencontrer des difficultés et de payer des pots-de-vin ou de rendre des faveurs. Diverses explications pourraient conduire à ces effets. Par exemple, il se pourrait que les répondants plus âgés soient mieux établis dans la communauté, ce qui pourrait rendre les responsables scolaires moins susceptibles d'exiger des pots-de-vin ou autres faveurs pour les services qu'ils fournissent, mais d'autres facteurs pourraient être à l'œuvre.
- Éducation : les effets ne sont pas consistants pour les difficultés rencontrées, mais pour la corruption, les effets significatifs suggèrent que les répondants mieux éduqués sont davantage enclins à payer des pots-de-vin et autres faveurs.
- Religion : la religion ne semble pas avoir d'effet systématique et consistant sur la probabilité de rencontrer des difficultés et celle de payer des pots-de-vin ou autres faveurs. Cependant, les répondants moins religieux ou qui pratiquent moins souvent leur religion sont en moyenne plus susceptibles de verser des pots-de-vin ou de rendre d'autres faveurs que ceux qui déclarent être très religieux ou pratiquent leur religion plus souvent. Cela pourrait être dû au fait que pratiquement toutes les religions considèrent

que verser des pots-de-vin ou rendre des faveurs pour obtenir des services est inapproprié. Pour les services de santé ou d'éducation, une autre explication potentielle pourrait être que les répondants les plus religieux choisissent davantage des centres de santé ou des écoles affiliées avec leur religion qui pourraient avoir des taux de corruption au sein de leur personnel plus faible que les autres prestataires de services. Mais pour les services administratifs, vu le monopole de l'état, cette hypothèse ne s'appliquerait pas.

- Quintiles de richesse : Les répondants les plus pauvres sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés pour obtenir des services. Quant au paiement de pots-de-vin, il est plus probable pour les répondants plus aisés qui en ont davantage les moyens. Les coefficients associés au fait que certains répondants bénéficient de transferts suggèrent qu'ils sont plus enclins à payer des pots-de-vin.
- Race : Certaines différences sont observées selon la race, mais cela ne s'observe pas nécessairement pour l'ensemble des vagues de l'enquête.
- Profession : Les étudiants et les professionnels ou dirigeants sont moins susceptibles de déclarer avoir des difficultés à obtenir des services et de payer des pots-de-vin ou autres faveurs. La plupart des autres effets ne sont pas statistiquement significatifs.
- Difficulté à obtenir des services : Lorsque cette variable est incluse dans les variables explicatives, il existe une association positive claire entre le fait de rencontrer des difficultés pour obtenir des services et le paiement de pots-de-vin ou autres faveurs. Les deux variables peuvent dépendre l'une de l'autre. Rencontrer des difficultés est une raison pour payer des pots-de-vin ou autres faveurs, mais le fait de payer des pots-de-vin ou autres faveurs peut également amener les répondants à déclarer avoir rencontré des difficultés pour l'obtention de documents d'identité ou permis.
- Services dans la communauté : Les répondants qui résident dans des communautés avec une meilleure accessibilité à différents services déclarent avoir moins de difficultés à obtenir les services dont ils ont besoin, mais ce n'est pas observé dans les trois vagues. Bien que quelques coefficients soient statistiquement significatifs, il n'y a pas de relation claire entre la disponibilité de services au niveau local et le paiement de pots-de-vin.
- Perceptions : Les répondants déclarant que les conditions économiques s'améliorent sont moins susceptibles d'avoir des difficultés pour obtenir les services et de payer des pots-de-vin. Ceux qui pensent que la corruption est en hausse sont plus susceptibles d'avoir des difficultés à obtenir les services (ce qui peut expliquer leur perception), mais les associations avec le paiement de pots-de-vin ne sont pas statistiquement significatives. Les répondants qui déclarent que la sécurité est un problème ont (curieusement) moins de difficultés à bénéficier de services, mais ils sont davantage susceptibles de payer des pots-de-vin. La relation entre le manque de sécurité et la et le paiement de pots-de-vin ou autres faveurs semble assez systématique, indiquant que dans des contextes de fragilité et de conflit, la corruption tend à être plus répandue.

Tableau 5 : Corrélats des difficultés à obtenir des services et de la corruption, régressions probit (effets marginaux dF/dX)

	Difficulté à obtenir des services			Payement de pots-de-vin ou faveurs (sans la variable des difficultés dans les corrélats)			Payement de pots-de-vin ou faveurs (avec la variable des difficultés dans les corrélats)			Payement de pots-de-vin ou faveurs pour les répondants ayant eu des difficultés		
	2011-13	2014-15	2016-18	2011-13	2014-15	2016-18	2011-13	2014-15	2016-18	2011-13	2014-15	2016-18
Genre (réf. homme)												
Femme	-0,033	-0,101	-0,06	-0,188	-0,19	-0,206	-0,181	-0,165	-0,198	-0,199	-0,166	-0,233
Age (réf. 18-25)												
26 à 35	NS	NS	-0,051	0,081	NS	NS	0,083	NS	NS	0,13	NS	NS
36 à 45	-0,083	-0,094	-0,14	0,072	-0,106	-0,091	0,081	-0,085	NS	0,103	-0,100	NS
46 à 55	-0,092	-0,121	-0,197	NS	-0,137	-0,185	NS	-0,112	-0,142	NS	NS	-0,111
56 à 65	-0,154	-0,203	-0,288	-0,131	-0,19	-0,395	-0,112	-0,126	-0,338	-0,063	-0,12	-0,23
66 et davantage	-0,206	-0,34	-0,342	-0,232	-0,429	-0,237	-0,211	-0,356	-0,151	-0,154	-0,274	NS
Éducation (réf. aucune)												
Éducation informelle	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	0,109	NS	NS	NS	NS
Éducation primaire	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	0,109	NS
Éducation secondaire	NS	NS	0,087	0,125	0,076	NS	0,125	0,074	NS	0,118	0,153	NS
Éducation tertiaire	-0,103	NS	NS	0,171	NS	NS	0,176	NS	NS	0,144	0,121	NS
Religion (réf. aucune)												
Catholique	NS	NS	NS	0,245	NS	NS	0,245	-0,138	NS	0,171	NS	-0,166
Autre chrétien	0,102	NS	NS	0,202	NS	NS	0,199	NS	NS	NS	NS	NS
Musulman	0,085	NS	NS	0,269	NS	NS	0,266	NS	NS	0,166	NS	NS
Traditionnel/ethnique	NS	NS	NS	NS	-0,21	NS	NS	-0,234	NS	NS	NS	NS
Autre	NS	NS	-0,125	0,185	NS	NS	0,195	NS	NS	NS	NS	NS
Religiosité (réf. maximum)												
Religion pas très importante	0,134			0,29			0,283			0,27		
Religion importante	0,044			0,158			0,163			0,096		
Pratique: annuelle ou moins		NS			0,15			0,186			0,111	
Pratique: mensuelle		NS			0,132			0,169			NS	
Pratique: hebdomadaire		NS			0,053			0,091			NS	
Richesse (réf. plus pauvre)												
Quintile 2	NS	NS	NS	0,104	0,13	NS	0,1	0,138	NS	0,099	0,138	NS
Quintile 3	-0,078	0,11	NS	0,174	0,154	0,119	0,177	0,128	0,136	0,204	0,119	0,166
Quintile 4	-0,137	NS	NS	0,211	0,19	0,149	0,219	0,19	0,176	0,246	0,183	0,197
Quintile 5 (plus riche)	-0,198	NS	-0,098	0,334	0,214	0,199	0,356	0,229	0,235	0,388	0,246	0,268

Envoi de fonds (réf. non)		NS	0,048		0,171	0,203		0,209	0,201		0,112	0,2
Race (réf. noire)												
Arabe	-0,185	NS	0,235	NS	NS	NS						
Métis	-0,169	NS	NS	-0,172	-0,342	NS	-0,179	-0,331	NS	NS	-0,713	NS
Blanc	NS	NS	NS	-0,369	-0,556	NS	-0,364	-0,453	NS	-0,696	-1,057	NS
Autre	NS	-0,213	NS	NS	-0,281	NS	NS	-0,228	NS	NS	-0,325	0,986
Occupation (réf. aucune)												
Étudiant	NS	NS	NS	-0,441	-0,115	NS	-0,435	NS	NS	-0,532	-0,141	NS
Au domicile	NS	NS	NS	-0,343	NS	0,121	-0,335	NS	0,14	-0,439	NS	NS
Agriculture	NS											
Commerce	NS											
Travailleur non qualifié	NS	NS	0,121	NS								
Travailleur qualifié	-0,169	NS	0,102	NS								
Professionnel	-0,183	NS	NS	-0,39	NS	NS	-0,364	NS	NS	-0,386	NS	NS
Dirigeant	-0,165	-0,206	NS	-0,217	NS	NS	-0,195	NS	NS	NS	NS	NS
Autre	0,521	NS	0,108	-0,455	NS	NS	-0,396	NS	NS	0,763	-0,176	NS
Difficulté (réf. très simple)												
Simple							NS	0,303	NS			
Difficile							0,238	1,133	0,721			
Très difficile							0,348	1,45	0,876			
Location (réf. rural)												
Urbain	NS	0,102	0,049	NS	NS	NS	NS	-0,082	NS	NS	-0,094	NS
Services locaux (réf. le moins)												
Quintile 2	NS	-0,078	NS	NS	NS	NS	NS	0,081	NS	NS	NS	NS
Quintile 3	NS	-0,09	NS									
Quintile 4	NS	-0,155	NS	-0,102								
Quintile 5 (le plus)	-0,079	-0,243	-0,093	NS								
Perceptions (réf. non)												
Économie en hausse	-0,042	-0,09	NS	-0,103	-0,094	-0,193	-0,098	NS	-0,169	-0,129	-0,12	-0,327
Corruption en hausse		0,153	NS		NS	NS		NS	NS		NS	NS
Sûreté communauté (réf. le moins)												
Niveau moyen de sûreté	-0,044	-0,144	-0,144	-0,183	-0,198	-0,198	-0,175	-0,162	-0,161	-0,154	-0,138	-0,197
Communauté plus sûre	-0,162	-0,29	-0,299	-0,376	-0,397	-0,322	-0,36	-0,322	-0,249	-0,286	-0,302	-0,234
Nombre d'observations	45,947	25,286	15,369	32,188	24,806	15,360	32,180	24,806	15,334	16,752	10,463	6,578

Source : Auteurs, sur la base des données d'Afrobaromètre.

Remarque : NS signifie que l'impact marginal n'est pas statistiquement significatif au seuil de 10 %.

Conclusion

Cet article est publié dans le cadre d'un numéro de la revue *Educatio* portant sur la mutation des institutions et la crise de l'autorité. En Afrique, l'abus de pouvoir par les autorités, et en particulier la corruption dans la prestation de services de base, est probablement l'une des principales raisons menant à la crise de l'autorité. La corruption est malheureusement courante dans un large éventail de services. Elle peut avoir lieu à une grande échelle, mais elle est également observée au niveau local dans les transactions quotidiennes, auquel cas elle est parfois qualifiée de « petite » corruption (*petty corruption* en anglais). Ce type de corruption concerne souvent de petits pots-de-vin, des cadeaux ou des faveurs que les utilisateurs des services doivent payer aux prestataires de service pour avoir accès aux services. Mais la corruption peut aussi prendre des formes encore plus sévères, y compris l'exploitation sexuelle des utilisateurs des services.

Cet article a fourni un diagnostic de base de la corruption au niveau local dans les services administratifs en Afrique en utilisant les données des trois dernières séries d'enquêtes de l'Afrobaromètre. Près d'un répondant sur deux rencontrent des difficultés pour obtenir les services nécessaires de la part des services administratifs, et plus d'un sur quatre déclarent payer des pots-de-vin ou autres faveurs pour l'obtention de services. Il existe une forte relation entre les difficultés rencontrées pour obtenir des services et le versement de pots-de-vin ou autres faveurs rendues, ce qui suggère, comme on pouvait s'y attendre, que les pots-de-vin ou autres faveurs sont payés en partie pour résoudre ces difficultés (ou éventuellement que certains fonctionnaires et autres employés des services administratifs peuvent créer des difficultés pour bénéficier des pots-de-vin ou autres faveurs). Il n'y a pas d'améliorations dans le temps vers une réduction des difficultés à obtenir des services et des paiements de pots-de-vin ou autres faveurs. Les répondants les plus pauvres sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés pour obtenir des services. Quant au paiement de pots-de-vin, il est plus probable pour les répondants plus aisés qui en ont davantage les moyens.

Un résultat de l'analyse économétrique probablement intéressant pour les lecteurs de cette revue est une association non pas entre la religion des répondants et la probabilité qu'ils payent des pots de vin ou autres faveurs, mais entre leur degré de religiosité et cette probabilité. La religion catholique, comme les autres religions, considère que demander des pots-de-vin ou d'autres faveurs pour l'offre de services n'est pas éthique, mais le paiement de tels pots-de-vin par les utilisateurs de services doit lui aussi être évité autant que faire se peut. L'analyse économétrique suggère qu'après avoir contrôlé pour les associations avec d'autres caractéristiques, les répondants moins religieux ou qui pratiquent moins souvent leur religion sont davantage susceptibles de verser des pots-de-vin ou de rendre d'autres faveurs pour obtenir des services que les répondants qui déclarent être très religieux ou pratiquent leur religion plus souvent. Des résultats similaires ont été obtenus par l'un des auteurs dans une analyse séparée portant sur les comportements altruistes des individus, dont le volontariat, les dons aux organisations charitables, et l'aide apportée aux personnes que l'individu ne connaît pas. L'affiliation religieuse ne semble pas affecter ces comportements, mais un plus haut degré de religiosité est associé à des comportements plus altruistes²⁴. Il ne faut pas exagérer l'importance

²⁴ Nguyen et Wodon (2018).

de ce type de résultats, d'autant plus que les analyses ne sont qu'associatives et non causales. Mais l'hypothèse que les personnes plus religieuses pourraient aider à lutter contre la corruption dans les services de base en n'y succombant pas est intéressante et mériterait des analyses plus approfondies. L'éducation et la formation chrétiennes, comme celles des autres religions, pourraient contribuer à la lutte contre la corruption non seulement dans la dénonciation de la corruption, mais aussi en encourageant les individus à approfondir leur foi et à la mettre en pratique, y compris via le refus du paiement de pots-de-vin et autres faveurs, malgré les implications que ce refus pourrait avoir.

Les enquêtes de l'Afrobaromètre ne disposent pas d'informations sur la nature exacte de la petite corruption (qu'elle prenne la forme d'un pot-de-vin, d'un cadeau ou d'une faveur et le type de faveur demandée par les prestataires de services), ni sur le montant exact des pots-de-vin ou la valeur des cadeaux ou faveurs demandés aux utilisateurs de service. Mais les données peuvent être utilisées pour évaluer les tendances de la petite corruption au fil du temps et si certains types d'individus sont plus susceptibles d'être touchés que d'autres. Le diagnostic de la corruption dans les services administratifs fourni dans cet article ne suggère pas ce qui pourrait être fait en pratique pour réduire la corruption²⁵, et quel pourrait être l'impact de la corruption sur les utilisateurs de services, mais il confirme que la corruption dans les services administratifs reste un problème grave en Afrique qui requiert une plus grande attention.

Bibliographie

- Afrobarometer and Transparency International. 2015. *People and Corruption: Africa Survey 2015*. Accra: Afrobarometer and Transparency International.
- Afrobarometer and Transparency International. 2019. *Global Corruption barometer Africa 2019: Citizen's Views and Experiences of Corruption*. Accra: Afrobarometer and Transparency International.
- Andersen, J. J., N. Johannesen, and B. Rijker. 2020. *Elite Capture of Foreign Aid: Evidence from Offshore Bank Accounts*. Policy Research Working Paper 9150. Washington, DC: The World Bank.
- Apland, K., B. K. Blitz, D. Calabria, et al. 2014. *Birth registration and children's rights: a complex story*. Research Report for Plan International UK.
- Baez-Camargo, C., P. Bukuluki, R. Sambaiga, T. Gatwa, S. Kassa, and C. Stahl. 2020. *Petty Corruption in the Public Sector: A comparative study of three East African countries through a behavioural lens*. *African Studies*, 79(2). Online.
- Cappa, C. et T. Wardlaw. 2013. *Every child's birth right: inequities and trends in birth registration*. New York: UNICEF.
- Chêne, M. 2019. *Successful approaches to tackle petty corruption*. Berlin, Germany: Transparency International Anti-Corruption Helpdesk Answer.
- d'Agostino, G., J. P. Dunne, and L. Pieroni. 2016. *Corruption and Growth in Africa*. *European Journal of Political Economy*, 43: 71–88.

²⁵ Sur les stratégies pour réduire la corruption, voir Chêne (2019).

- Dahan, M. et A. Gelb. 2015. *The Role of Identification in the Post-2015 Development Agenda*. Washington, DC: The World Bank.
- Denboba, A. D., R. K. Sayre, Q. Wodon et al. 2014. *Stepping up Early Childhood Development: Investing in Young Children for High Returns*. Washington, DC: The World Bank.
- Hanmer, L. et M. Elefante. 2016. The role of identification in ending child marriage. Washington, DC: The World Bank.
- G20 Interfaith Forum. 2019. The Imperatives of Better Governance: Fighting Corruption is a Sine Qua Non for Global Agenda Policy Brief. G20 Interfaith Forum Policy Brief. Mimeo.
- Gokcekus, O. et T. Ekici. 2020. Religion, Religiosity, and Corruption. *Review of Religious Research*, 62: 563–581.
- Hoffmann, L. K. et R. N. Patel. 2021. Collective Action on Corruption in Nigeria: The Role of Religion. Briefing Paper, Africa Programme. London, UK: Chatham House.
- Justesen, M. K., and C. Bjornskov. 2014. Exploiting the Poor: Bureaucratic Corruption and Poverty in Africa. *World Development*, 58: 106–15.
- Keulder, C. et R. Mattes. 2021. Why are Africans dissatisfied with democracy? Think corruption. The fifth in Afrobarometer’s special democracy summit series on Africa, *The Washington Post*, 19 novembre.
- Ko, K. et S.-G. Moon. 2014. The relationship between religion and corruption: are the proposed causal links empirically valid? *International Review of Public Administration*, 19(1): 44-62.
- Marshall, K. 2013. Corruption: Ten Ideas to Enhance Religious Engagement in Global Integrity Movements. Washington, DC: Berkley Center for Religion, Peace, and World Affairs.
- Nguyen, H., et Q. Wodon. 2018. Faith Affiliation, Religiosity, and Altruistic Behaviors: An Analysis of Gallup World Poll Data, *Review of Faith & International Affairs*, 16(2): 14-21.
- Onagoruwa, N. et Q. Wodon. 2021. Correlates of Birth Registrations in East and Southern Africa and Implications for Civil Registration and Vital Statistics Systems. *Public Health*, 195: 70-75.
- Peiffer, C., and R. Rose. 2018. Why Are the Poor More Vulnerable to Bribery in Africa? The Institutional Effects of Services. *The Journal of Development Studies*, 54: 18-29.
- Phillips, D. E., C. AbouZahr, A. D. Lopez, et al. 2015. Are well functioning civil registration and vital statistics systems associated with better health outcomes? *Lancet* 386(10001):1386e94.
- Soreide, T. 2014. Drivers of Corruption: A Brief Review. Washington, DC: The World Bank.
- Stahl, C., S. Kassa, and C. Baez-Camargo. 2017. Drivers of Petty Corruption and Anti-Corruption Interventions in Developing Countries: A Semi-Systematic Review. EARF Corruption, Social Norms and Behaviours in East Africa. Basel: Basel Institute on Governance.
- Transparency International. 2021. *Corruptions Perceptions Index 2021*. Berlin, Germany: Transparency International.
- United Nations Economic Commission for Africa. 2016. Measuring Corruption in Africa: The International Dimension Matters. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa.
- Wodon, Q. 2020. *Global Catholic Education Report 2020: Achievements and Challenges at a Time of Crisis*. Rome: International Office of Catholic Education.
- Wodon, Q. 2021. *Global Catholic Education Report 2021: Education Pluralism, Learning Poverty, and the Right to Education*. Washington, DC: Global Catholic Education.

- Wodon, Q. 2022. *Global Report on Integral Development 2022: Measuring the Contributions of Catholic and Other Faith-based Organizations to Education, Healthcare, and Social Protection*. Washington, DC: Global Catholic Education.
- World Bank. 2000. *Can Africa Claim the 21st Century?* Washington, DC : The World Bank.
- World Bank. 2010. *Africa Development Indicators 2010: Silent and Lethal - How Quiet Corruption Undermines Africa's Development Efforts*. Washington, DC: The World Bank.
- World Bank. 2017. *World Development Report 2017: Governance and the Law*. Washington, DC: The World Bank.